

RESPECT – SANTÉ – NATURE

Association naturiste du CHM

Pétition ouverte aussi aux associations et clubs du CHM :

POUR UNE VRAIE COMPENSATION !

Chère/cher ami.e naturiste au CHM,

Par la lettre du 8 juillet 2020, VACANCESELECT offre aux propriétaires de bungalows, mobil-homes et caravanes du CHM un « geste commercial » comme compensation pour non accessibilité pendant le temps du confinement du 17 mars 2020 au 02 juin 2020 une réduction de notre redevance de 200 € pour 2020 ou 2021, un gel de l'augmentation des loyers pour 2021 et un accès gratuit à l'Offre Nomade de Tohapi.

Pour RSN ce « geste commercial » n'est pas du tout adéquat !

RSN revendique une déduction des redevances au prorata équivalent aux 77 jours imposés par des décrets gouvernementaux successifs, soit **21 % des redevances** à payer pour 2020.*

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS ! SIGNEZ NOTRE PÉTITION !

Prénom	Nom	Parcelle	Signature	Votre email pour plus d'infos

A redonner à Atlantique 65, Médoc 23 ou Polynésie 100.

* Exemples pour une base de 4000 € (bungalow) : $365 = 10,95 \times 77$ jours = 843,15 €, 3100 € (mobil-home) : $365 = 8,49 \times 77$ jours = 653,97 €, de 2500 € (caravane) : $365 = 6,85 \times 77$ jours = 527,40 €.

www.respect-sante-nature.fr

